

Salaires :

la colère gronde dans l'entreprise

Avec des prix en hausse de l'ordre de 5 % sur un an en France, le risque de voir des pans entiers de la population tomber dans la pauvreté est élevé. L'inflation doit entraîner des hausses salariales rapidement.

En 2021, la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 s'est élevée à 8,7 millions d'euros, presque le double par rapport à 2020, quand la crise sanitaire avait contraint les budgets.

Selon un rapport de l'Observatoire des Multinationales, les deux tiers des groupes du CAC 40 ont battu leurs records historiques de profits. L'ensemble des groupes cotés à la Bourse de Paris a versé à leurs actionnaires plus de 80 milliards d'euros, soit une augmentation de 57%.

Pendant ce temps, avec la forte inflation (+4,8% en Avril 2022), dans les rayons, les étiquettes des produits alimentaires flambent. La hausse des prix touche aux produits de première nécessité - alimentaires, carburants, énergie -, des postes de dépenses importants pour les ménages que les plus modestes ne peuvent plus assumer.

Les causes de cette inflation sont diverses :

- ▶ La crise sanitaire a entraîné des fermetures puis des réouvertures d'entreprises.
- ▶ La production est désorganisée, les chaînes d'approvisionnement perturbées.
- ▶ La guerre en Ukraine, important producteur mondial de céréales, a des conséquences sur le prix des matières premières.
- ▶ Tous ces éléments conjoncturels s'inscrivent sur fond de délocalisations, de mise en concurrence exacerbée des sous-traitants.



La hausse des salaires, remède à l'inflation

« S'il y a des revendications d'augmentations salariales, c'est bien en réaction à l'inflation. Les prix ont augmenté de 5,2 % entre mars 2021 et mars 2022. Mais aucune entreprise n'a revalorisé ses salaires de 5,2 %. Les salaires ne suivent pas l'inflation. »

« Beaucoup de salariés réalisent que leurs entreprises ont à la fois fait des profits et reçu des aides publiques alors qu'eux ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. » et c'est le cas à NTN SNR.

Les entreprises sont en bonne santé. Selon l'Insee, leur taux de marge atteint un niveau historique de 34 %.

Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, expliquait même sur France Inter le 6 janvier que les entreprises sortaient « d'une bonne année 2021 » affirmant que « comme il y a eu deux ans de vaches maigres, il y aura des augmentations de salaires. »

Plutôt que des primes ou des mesures qui ne concerneraient que certaines catégories de travailleurs, la CGT prône des augmentations générales, plus justes.

Pour rappel en 2012 le chiffre d'affaires était de 755 M€, correspondant à celui de cette année qui est de 752 M€.

Mais pour l'intéressement nous avons touché 1937 Euros au lieu des 900 € pour cette année (Cherchez l'erreur !!!)



« Chez Dassault, après une grande mobilisation, les salariés ont obtenu entre 200 et 300 euros d'augmentation »

Ce n'est donc pas avec 2% pour les Ouvriers ou les 1,5% pour les Etam d'augmentation collective que nous pourrions faire face à toutes les augmentations de la vie courante.

..... Et toujours rien sur les carburants

Pour NTN SNR les ventes sont aussi reparties dans le vert : au total : +13%

- AOE:	+17%
- IOE:	+ 5%
- AAM:	+10%
- IAM :	+ 9%
- AERO :	+10%



Nous demandons la réouverture des négociations salariales ainsi que l'avancement des négociations sur les frais kilométriques !

Divers

Après plusieurs samedis obligatoires au secteur RY à Seynod du chômage partiel est annoncé !

S'il en était une démonstration de plus que l'accord annualisation du temps de travail n'a pas de sens !! A part de nous faire marner, travailler quand ils le veulent !!!!

Retrouvez les infos CGT

